

4

La TARIFICATION

TARIFS au 1er septembre 2025

Périscolaire - Tarifs par prestation

Matin	Restauration	Soir ou TAP 15h45 à 17h	TAP exceptionnel	Soir 17h à 18h
2.20 à 2.80 €	4.58 à 5.22 €	1.10 à 1.40 €	2.50 €	1.10 à 1.40 €

Vacances – Exemple pour une journée avec repas (9h/17h)

Tarif minimum	Tarif maximum
4.69 €	18.77 €

Mercredi – Ex. pour un après-midi avec repas 11h30/18h

3.73 €	11.17 €
--------	---------

Le mercredi et les vacances la commune finance la moitié du coût du repas.

Votre tarif est calculé en fonction de vos revenus et de la composition de votre famille. Pour les familles extérieures à la commune, le tarif de l'accueil sera majoré de 15%.

La collectivité finance le centre de loisirs, la Caisse d'Allocations Familiales du Jura et la Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté participent au financement de la structure.

6

Le REGLEMENT

Le règlement complet est disponible au centre ou sur le Portail Familles.

Conditions d'annulation

- Les prestations et les repas non décommandés au

moins une semaine à l'avance seront facturés

- l'absence de l'enfant doit être signalée à la directrice du centre le jour même avant 8h30, l'annulation sera prise en compte, à partir du deuxième jour d'absence et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures qui suivent l'absence.

Enfants atteints de troubles de la santé Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration. Pour tous renseignements contacter le responsable du centre.

Soucieux de faire vivre pleinement à l'enfant la concrétisation de ses projets et d'augmenter la qualité pédagogique de nos actions, il est vivement conseillé d'inscrire vos enfants au moins 2 jours par semaine ou 4 demi-journées. Pour les sorties, les enfants inscrits régulièrement seront prioritaires.

Accueil de loisirs « le Fouletot »

2, rue des Pesières

39150 St Laurent en Grandvaux

☎ 03.84.60.22.83 - clsh.saintlaurent@orange.fr

Espace Ados

2, rue des Pesières

39150 St Laurent en Grandvaux

espace.ados.stlaurent@gmail.com



ACCUEIL DE LOISIRS

« LE FOULETOT » ET ESPACE ADOS

2025 - 2026

Les Francas, association d'Education Populaire, complémentaire de l'école publique sont partenaires de votre collectivité pour accueillir tous les enfants, les jeunes et leur proposer des activités éducatives.

Depuis 80 ans, Les Francas portent dans leur action les valeurs basées sur l'humanisme, la liberté, la laïcité, l'égalité des droits et des devoirs, la justice, le respect mutuel, l'autonomie, la responsabilité, la solidarité, la démocratie et la paix..... et affirment leur attachement à la République, à ses valeurs et ses principes : indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Les Francas contribuent à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement, ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.

Francas du Jura

8 bis rue Sébile - 39000 Lons-le-Saunier

☎ 03.84.24.35.22-contact@francasdujura.fr



1

Le CENTRE DE LOISIRS

- En périscolaire, il reçoit tous les enfants scolarisés à St Laurent en Grandvaux.
- En extrascolaire, les enfants de 3 à 11 ans de Saint-Laurent et des environs

Les activités



cyber r@llve
scientifique



- Les jeunes de 11 à 17 ans (années collège) avec l'ouverture de l'espace ados durant les vacances..

Nous proposons de s'activités diverses et variées adaptées à l'âge des enfants en fonction de leur centre d'intérêt....

Documents à fournir ou à ren-
trer sur le Portail Familles

- Fiche de renseignements et fiche sanitaire de liaison (à mettre à jour dès que cela est nécessaire)
- Photocopies des vaccinations du carnet de santé
- N° d'allocataire CAF, MSA et/ou votre avis d'imposition sur les ressources 2023
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Photo d'identité de l'enfant

2

J'y VAIS, je m'inscris

- La première inscription se fait auprès de la responsable au moins une semaine avant la présence de l'enfant à l'accueil de loisirs, (dernier délai jeudi 8h30, pour la semaine suivante).
- Les inscriptions suivantes se font obligatoirement sur le Portail Familles qui vous permet d'inscrire, modifier vos réservations, ou compléter votre dossier administratif.
<https://alsh-fouletot.portail-defi.net/>

Les vacances de 7h00 à 18h00

- En journée complète avec ou sans repas.
 - En demi-journée sans repas.
- Accueil échelonné de 7h00 à 9h00 et de 13h30 à 14h00, Départ échelonné de 11h45 à 12h00 et de 17h00 à 18h00.

Espace ados

- L'Accueil de Loisirs fonctionne toute l'année sauf durant les vacances de Noël et 3 semaines l'été.
- L'Espace Ados fonctionne toute l'année, mercredis, samedis et soirées en fonction des projets., et pendant les vacances sauf à Noël et 3 semaines l'été. Il dispose de 2 animatrices permanentes qui proposent des activités en fonction des projets des jeunes : camps, sorties, activités culturelles et sportives, soirées.

3

Le PÉRISCOLAIRE

(lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Le matin de 6h30 à 8h30

- Accueil échelonné. Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions. L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

Le midi sans repas

- Nous pouvons prendre en charge votre enfant de 11h30 à 12h, le temps pour vous d'effectuer votre trajet "Travail - Accueil de Loisirs".

Le midi avec repas de 11h30 à 13h30 en maternelle et de 12h00 à 14h00 en primaire

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école. Nous proposons quatre services de repas (2 en maternelle et 2 en primaire). Les enfants de maternelle sont couchés ou en temps calme dès 13h. Mise en place d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration et d'activités en fonction de la demande des enfants ou des opportunités.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

Le soir de 15h45 à 18h (3 modes d'inscription possibles)

- **TAP exceptionnel de 15h45 à 17h** pour une inscription ponctuelle + inscription de 17h à 18h possible.
- **TAP 15h45 à 17h** avec inscription sur toute une période inter-vacances + inscription de 17h à 18h possible.
- **Accueil du soir de 15h45 à 16h50** avec inscription sur toute une période inter-vacances.
- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école.
- Un goûter est fourni par l'Accueil de Loisirs.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs.

TAP de 15h45 à 17h00

Les activités proposées permettent à vos enfants de s'ouvrir sur le monde et de construire leurs apprentissages de manière ludique. Elles s'inscrivent dans un projet pédagogique précis et progressif et sont un réel complément au temps de classe, pour favoriser la réussite scolaire.

- De 11h30 à 18h en repas + après-midi ou de 13h30 à 18h l'après-midi.
- Accueil échelonné de 13h30 à 14h, départ échelonné de 17h à 18h.
- De 11h30 à 13h00 : mercredi midi sans repas. Nous pouvons prendre en charge votre enfant jusqu'à 13h si vous ne pouvez pas le récupérer à la sortie de l'école

Le MERCREDI